

Le 30 Octobre 2020

Explorer la participation des femmes à la vie politique en Tunisie avec une focalisation sur les élections de 2019



THE
CARTER CENTER



30 Octobre 2020

Explorer la participation des femmes à la vie politique en Tunisie avec une focalisation sur les élections de 2019

THE
CARTER CENTER



One Copenhill
453 Freedom Parkway
Atlanta, GA 30307
(404) 420-5100
www.cartercenter.org

Table des matières

<u>REMERCIEMENTS.....</u>	<u>1</u>
<u>RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....</u>	<u>2</u>
<u>INTRODUCTION.....</u>	<u>4</u>
<u>Méthodologie et approche.....</u>	<u>5</u>
<u>Cadre juridique et électoral pour la participation politique des femmes.....</u>	<u>6</u>
<u>La participation des femmes aux affaires publiques.....</u>	<u>7</u>
<u>La participation des femmes à l'inscription des électeurs.....</u>	<u>10</u>
<u>La participation des femmes au vote et le jour des élections.....</u>	<u>13</u>
<u>La participation des femmes en tant qu'aspirantes et candidates.....</u>	<u>18</u>
<u>La participation des femmes à la gouvernance.....</u>	<u>25</u>
<u>Recommandations.....</u>	<u>27</u>
<u>Annexes.....</u>	<u>30</u>
ANNEXE A : Mise en œuvre des groupes de discussion.....	30
Calendrier des groupes de discussion.....	30
Données statistiques du groupe de discussion.....	31
Cartographie des Groupes de Discussion.....	33
ANNEXE B: Guide de Modération (questions modèles).....	34



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

REMERCIEMENTS

Le Centre Carter est reconnaissant envers l'Ambassade de Suisse en Tunisie pour le financement que celle-ci lui a octroyé, et dont le soutien a permis au Centre d'organiser et de mener les recherches nécessaires à la production de ce rapport.

Le Centre Carter tient également à exprimer sa reconnaissance à plusieurs personnes et organisations pour leurs efforts dans la compilation de ce rapport. Le Centre remercie les femmes qui ont participé aux groupes de discussion et partagé généreusement leurs réflexions et opinions sur la participation des femmes à la vie politique en Tunisie. Le Centre remercie également l'Association Tunisienne pour l'Intégrité et la Démocratie des Elections (ATIDE) et ELKA Consulting qui ont assisté le Centre dans l'organisation et la modération des groupes de discussion, ainsi que les députés, les partis politiques, les aspirants non retenus, les membres des organisations de la société civile qui travaillent sur les droits des femmes et des minorités, et sur la gouvernance et les droits de l'homme, les institutions gouvernementales et les organisations d'observation des élections qui ont accepté de faire des entretiens approfondis afin de clarifier davantage ce rapport.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

En mai 2019, le Centre Carter a lancé une mission internationale d'observation des élections présidentielles et législatives en Tunisie. Un des objectifs de la mission était d'identifier les obstacles empêchant l'accès des femmes aux droits et obligations internationaux et à mesurer leur participation en tant qu'électrices, aspirantes, candidates et actrices politiques. À cette fin, le Centre Carter a organisé 20 groupes de concertation avec 221 femmes dans cinq villes du pays et 50 entretiens approfondis avec des acteurs politiques officiels et des membres d'organisations de la société civile (OSC).

Le présent rapport expose en détail la méthodologie et l'approche adoptées pour évaluer le statut des femmes et les obstacles à leur participation à divers aspects du processus électoral et en tant que parties prenantes. Il présente les principales conclusions et propose des recommandations à toutes les parties prenantes pour accroître la pleine participation des femmes à la vie politique lors des futures élections.

Conclusions principales. Malgré les engagements constitutionnels et les mesures juridiques prévues par le code électoral pour développer et protéger les droits civils des femmes depuis la révolution de 2011, les femmes tunisiennes continuent de se heurter à d'importants obstacles politiques, sociétaux et économiques pour parvenir à l'égalité des sexes dans les domaines de la politique, des élections et des fonctions élues.

Ces obstacles touchent toutes les femmes, tant les électrices que les aspirantes, ainsi que les candidates aux postes officiels, ce qui nuit à leur pleine participation à la vie politique. La représentation des femmes au Parlement a chuté de 35,9 à 26,2 % après les élections législatives de 2019.¹ Seuls deux des 26 candidats à la présidence en 2019 étaient des femmes.

Les femmes candidates sont désavantagées en raison des lacunes au niveau des dispositions relatives à la parité homme-femme dans la loi électorale. Elles sont confrontées à des contraintes matérielles, sociales et économiques qui les empêchent de participer pleinement à la vie politique, notamment, la faible représentation dans les structures des partis, la marginalisation des processus décisionnels et l'inégalité d'accès aux ressources pendant les campagnes. Les partis politiques entravent également la participation politique des femmes dans leur rôle de contrôle du processus politique.

Bien que l'instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) ait mené une campagne d'inscription réussie, qui a presque permis de combler l'écart entre les sexes, ces avancées n'ont pas été concrétisées en termes de participation aux urnes. Quelque 78,5 % des femmes éligibles ont été inscrites pour voter avant les élections de 2019, soit une augmentation d'environ 20 % par rapport aux élections précédentes. Cependant, la participation globale des électeurs, y compris des femmes, a considérablement diminué depuis 2014.² Les données disponibles montrent que les femmes votent moins souvent que les hommes, avec des disparités régionales importantes.³

¹ En 2014, 68 femmes ont été élues au parlement (31%). Après la démission de certains députés pour rejoindre le gouvernement, ce nombre est passé à 72 (33%). En 2019, il y avait 78 femmes parlementaires (35,9 %). Lors des élections de 2019, les femmes ont remporté 53 sièges (24,4 %). Après la démission en janvier et la formation du gouvernement en février, ce nombre est passé à 57 (26,2 %).

² Le taux de participation aux élections législatives de 2014 a été de 68,3 %, contre 41,7 % en 2019. Lors des premières et deuxièmes tours des élections présidentielles de 2014, la participation des femmes se situait au bas du 60e centile (62,7 % et 60,1 % respectivement), contre 49 % et 55 % en 2019. Informations fournies au Carter Center par l'ISIE.

³ L'ISIE n'a pas publié la participation électorale répertorié selon le genre pour les élections parlementaires ou pour le premier tour de l'élection présidentielle parce que la collecte de données durant les jours d'élection a été perturbée. L'ISIE a indiqué que ces informations seront incluses dans le rapport final. Selon les informations fournies au Carter Center par l'ISIE, les femmes ont représenté 46% des électeurs au second tour de l'élection présidentielle.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

Les participantes aux groupes de concertation ont déclaré qu'en tant qu'électrices, elles n'étaient confrontées qu'à peu d'obstacles techniques et qu'elles trouvaient en grande partie le processus d'inscription et de vote facile d'accès et de compréhension. Cependant, la confiance des femmes dans les institutions politiques a été profondément ébranlée. Les femmes sont de plus en plus désillusionnées quant à la capacité des élites politiques à agir comme agents du changement et à répartir les acquis de la révolution, ce qui a conduit certaines d'entre elles à se retirer du processus électoral.

Recommandations. Il est essentiel que les parties prenantes consacrent des ressources pour combler le fossé entre les expériences de jure et de facto des femmes tunisiennes en tant que citoyennes, électrices et actrices politiques officielles. Ces mesures comprennent la modification de la législation afin de garantir la parité entre hommes et femmes en tête des listes électorales, au sein de l'ISIE et aux postes de responsabilité au sein des partis politiques et des commissions parlementaires. Le Centre appelle également les parties prenantes à institutionnaliser les relations entre les femmes au parlement, au gouvernement et aux conseils municipaux afin de créer un réseau d'acteurs politiques féminins et de donner aux électrices et aux citoyennes des possibilités plus solides pour interagir avec leurs représentants. En outre, la pleine application de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes est essentielle pour promouvoir la capacité des femmes à exercer leur pleine participation politique.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

INTRODUCTION

Les enquêtes montrent que la participation des femmes à la vie politique améliore la gouvernance démocratique, accroît la réceptivité aux électeurs, renforce la coopération entre les partis et favorise le développement d'efforts de paix plus durables.⁴ Les transitions politiques sont des moments particulièrement cruciaux pour les droits des femmes car elles offrent des possibilités d'avancement mais peuvent également laisser les femmes vulnérables aux contrecoups et aux régressions.⁵

La politique de genre et les droits des femmes ont émergé comme un élément central du discours politique immédiatement après la révolution tunisienne de 2011. Les discussions sur les droits de la femme ont servi en partie de moyen d'aborder la longue histoire du féminisme d'État en Tunisie, et ont servi de substitut à des conversations plus larges sur l'identité tunisienne, la transition démocratique et la nature de la deuxième République. En conséquence, l'autorité gouvernementale intérimaire a inclus une disposition sur la parité hommes-femmes dans le décret-loi régissant les élections de 2011 pour former l'Assemblée nationale constituante - l'organe chargé de rédiger la nouvelle constitution du pays.

La disposition relative à la parité hommes-femmes exigeait une parité verticale, c'est-à-dire une alternance entre les candidats masculins et féminins sur les listes électorales. Toutefois, elle n'a pas exigé des partis qu'ils placent les femmes dans la position la plus avantageuse en tête de liste. Avec une représentation de 28 % à l'Assemblée nationale constituante (ANC), les femmes n'ont pas atteint la parité, en partie à cause des limites de la disposition relative à la parité hommes-femmes. Néanmoins, la loi a bien garanti que les femmes auraient leur mot à dire dans le processus de rédaction de la constitution et la Tunisie contraste fortement avec l'Égypte, où les femmes n'ont remporté que huit des 508 sièges parlementaires en 2012.

Les femmes de l'Assemblée, aux côtés des organisations de la société civile, ont franchi les limites de la partisanerie afin de constitutionnaliser la parité des sexes en 2014. Au cours de l'élaboration ultérieure de la loi électorale, la même disposition a été adoptée pour la parité verticale à partir de 2011, mais faute d'un soutien suffisant, l'obligation pour les hommes et les femmes d'être en tête de liste en nombre égal, appelée parité horizontale, n'a pas été respectée.⁶ En 2014, les femmes ont remporté 31 % des sièges au Parlement. À la fin de la législature en 2019, elles en détenaient près de 36 %, ce qui plaçait la Tunisie au 30e rang sur 193 pays pour la représentation des femmes.⁷ Une fois de plus, les femmes ont travaillé ensemble pour faire passer une loi historique visant à éliminer la violence contre les femmes en 2016. Elles ont également réussi à modifier la loi électorale au niveau municipal pour y inclure la parité horizontale en 2017. De ce fait, 47 % des conseillers municipaux sont des femmes.

⁴ Cammisa, A. et Reingold B. " Les femmes dans la législature de l'État et la recherche législative de l'État : Au-delà de la similitude et de la différence" *State Politics and Policy Quarterly* 4 (2004) ; Rosenthal, C.S. "Gender Styles in Legislative Committees" *Women & Politics*, 21 (2001).

⁵ Parlement européen, Direction générale des politiques extérieures, "Enhancing EU Action to Support Universal Standards for Women's Rights in Democratic Transitions : The Case of democratic transition in the MENA region," 2012.

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2012/457119/EXPOJOIN_ET\(2012\)457119_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2012/457119/EXPOJOIN_ET(2012)457119_EN.pdf)

⁶ Aux fins du présent rapport, la parité horizontale désigne l'obligation de nommer un nombre égal d'hommes et de femmes en tête de liste.

⁷ <https://data.ipu.org/women-ranking?month=8&year=2019>



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

En dépit de ces progrès, les femmes n'ont pas encore atteint la parité au parlement et sont restées sous-représentées aux niveaux de leadership au sein des partis politiques et à tous les niveaux du gouvernement et des institutions politiques. Sur 53 candidats, seules trois femmes se sont présentées à la présidence depuis 2014. La diminution de 21 sièges de la part des femmes au parlement à partir de 2014 est particulièrement décevante compte tenu du rôle joué par les femmes dans la transition démocratique et à l'Assemblée nationale constituante.

Les militants des droits de la femme craignent que les progrès dans ce domaine ne s'arrêtent, car le nombre de femmes parlementaires est encore loin d'atteindre la masse critique. De même, malgré les progrès réalisés en matière d'inscription des femmes sur les listes électorales, les observateurs électoraux ont noté que les électrices se sont également révélées être un groupe difficile à mobiliser depuis 2011.⁸

À la suite des élections de 2019, le Centre a cherché à mesurer la participation politique des femmes aux élections par rapport aux droits et obligations internationaux et régionaux et à identifier les obstacles à l'accès. Ce rapport expose en détail les travaux de recherche du Centre visant à évaluer la participation politique des femmes dans un certain nombre de domaines, notamment dans la vie publique, le processus d'inscription des électeurs, en tant qu'électrices le jour des élections, en tant qu'aspirantes et candidates, et dans la gouvernance, et propose des recommandations pour promouvoir et développer cette participation dans le futur.⁹

Méthodologie et approche

En janvier 2020, le Centre a organisé des groupes de réflexion en coordination avec l'Association tunisienne pour l'intégrité et la démocratie des élections (ATIDE) et ELKA Consulting. Vingt groupes de concertation réunissant un total de 221 participants ont été organisés dans cinq villes (Le Kef, Tunis, Sousse, Gafsa et Medenine) représentant cinq régions. Les indicateurs de population, de localisation, de poids économique et de participation électorale ont été utilisés pour sélectionner les villes et l'ordre a été déterminé au hasard.

Quatre groupes de concertation ont été organisés dans chaque zone et ont ciblé les femmes enregistrées et non enregistrées, réparties en deux groupes d'âge : 18-35 ans et plus de 35 ans. Les participants aux quatre groupes de discussion ont été présélectionnés afin de garantir la diversité des lieux, des niveaux d'éducation et des professions. Les participants inscrits aux groupes de discussion ont été présélectionnés afin d'assurer un mélange de femmes qui ont voté à l'une des élections de 2019 et de celles qui se sont abstenues. Toutes les participantes ont reçu une compensation de 20 TND pour leur participation aux groupes de discussion et ont été remboursées de leurs frais de voyage.

Avant de mener les groupes de discussion, le Centre a élaboré un guide de modération en collaboration avec ATIDE et ELKA. Parmi les sujets abordés : les problèmes sociaux, économiques et politiques auxquels sont confrontées les participantes dans leurs communautés, les relations avec les élites et les institutions politiques, les obstacles à l'inscription et au vote, l'interaction avec les campagnes et les candidats, et les femmes en politique. Les groupes de discussion ont été animés par deux membres de l'ATIDE qui avaient été préalablement formés aux techniques de modération par le Centre Carter et

⁸ Le Centre Carter, renforcer la participation citoyenne en Tunisie : Rapport final, avril 2019.

⁹ Le décès du président Beji Caïd Essebsi en juillet 2019 a entraîné l'anticipation de l'élection présidentielle conformément aux exigences constitutionnelles et l'ISIE a été contrainte d'organiser trois élections - un scrutin présidentiel et un second tour, et des élections législatives - dans un délai de deux mois. Le calendrier électoral serré a limité la capacité du Centre Carter à mener des recherches préélectorales, de sorte que l'enquête a été menée dans la période post-électorale.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

ELKA. Tous les travaux des groupes ont été menés en arabe tunisien. Après les groupes de discussion, les modérateurs, le personnel du projet et le responsable du programme ont contribué à l'analyse de la recherche, à l'évaluation des principaux résultats et aux recommandations.

Tous les soins ont été apportés pour s'assurer qu'aucune influence extérieure ne soit exercée sur les participants. Le guide de modération n'a été partagé avec aucune autorité locale et les lieux ont été choisis pour faciliter l'observation à distance par le personnel du Centre Carter, en garantissant la confidentialité des participants. Hormis les variations régionales attendues, les résultats des groupes étaient suffisamment similaires pour parvenir à une itération et garantir qu'aucune influence extérieure induite n'avait été exercée.

Afin d'affiner ses recherches et d'identifier les barrières auxquelles se heurtent les femmes souhaitant être élues et travailler en politique et dans la société civile, le Centre a mené 50 entretiens approfondis entre décembre 2019 et mars 2020. Les personnes interrogées comprenaient des députés, hommes et femmes, issus d'un large éventail d'idéologies et de partis politiques, des candidats non retenus et des membres d'organisations de la société civile représentant les femmes et les droits des minorités, la gouvernance et les droits de l'homme, ainsi que des organisations d'observation électorale. Le Centre a également interviewé des représentants de l'ISIE, de la Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA) et de la Cour des comptes.

Cadre juridique et électoral pour la participation politique des femmes

La Tunisie est signataire de plusieurs traités internationaux qui protègent et promeuvent les droits des femmes et leur participation politique. Ces traités protègent la participation libre et égale aux affaires publiques du pays, y compris l'accès à l'égalité des droits et des libertés sans discrimination dans tous les domaines ; le droit d'exprimer librement ses opinions ; et le droit de se rassembler librement sans détention illégale.¹⁰ Les conventions internationales prévoient aussi plus spécifiquement l'accès des femmes sans discrimination à la vie publique, au gouvernement, aux fonctions publiques et à l'élaboration des politiques, directement ou par l'élection de représentants par le biais de scrutins libres et équitables.¹¹ Par ailleurs, les accords internationaux et régionaux affirment l'égalité de la participation politique de jure et de facto des femmes - à la fois comme citoyennes informées, comme élues et comme électrices - et reconnaissent les facteurs complexes qui peuvent créer une distance entre les deux.¹²

La constitution tunisienne est généralement conforme aux droits et obligations internationaux dans l'organisation de son système électoral. Elle garantit le suffrage universel et des élections libres, équitables et transparentes. Le vote est un droit individuel et le scrutin est secret. La constitution garantit également la liberté de conscience et d'opinion à ses citoyens et affirme leur droit d'accès à l'information.

La constitution comprend également plusieurs articles liés plus directement au genre tout en séparant les droits des femmes des droits de la famille, en affirmant les droits individuels avec une référence spécifique au genre, et en établissant l'égalité des droits et des devoirs dans tous les domaines. L'article 34, paragraphe 2, stipule que l'État veille à garantir la représentativité de la femme dans les assemblées élues, sans spécification de nombre ou de pourcentage. L'article 46(3) précise que « L'État s'emploie à consacrer la parité entre la femme et l'homme dans les assemblées élues. » La formulation est

¹⁰ U.N., UDHR, Article 2; U.N. ICCPR Article 3; AU, ACHPR Article 2; U.N. CEDAW Article 3. U.N. CCPR Recommendation 25; AU, ACHPR Article 9(2); U.N. ICCPR Article 2. U.N. ICCPR Article 25.

¹¹ U.N., UDHR, Article 21; U.N. CEDAW Article 1; A.U., ACHPR-PW, Article 1. U.N. CEDAW Article 7; AU, ACHPR Article 13(1); U.N. ICCPR Article 25.

¹² U.N. Recommandation générale 23 CEDAW, par. 22; A.U., ACHPR-PW (1) and (2).



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

aspirationnelle, ce qui signifie que la parité s'applique uniquement aux nominations et non aux résultats. L'article 46 engage également l'État à protéger et à consolider les droits des femmes, l'égalité des chances et à prendre "toutes les mesures nécessaires en vue d'éliminer la violence contre la femme". En 2017, le Parlement a adopté une loi historique sur la violence à l'égard des femmes qui criminalise la violence politique.¹³

Sur le plan électoral, la Tunisie dispose d'un système de représentation proportionnelle à liste bloquée.¹⁴ Les partis, coalitions ou indépendants soumettent des listes classées avec des candidats pour chaque circonscription égale au nombre de sièges de la circonscription.¹⁵ La proportion de votes qu'une liste reçoit détermine le nombre de candidats par circonscription qui deviennent membres du Parlement (MP). Le principe de la parité hommes-femmes, énoncé à l'article 46 de la Constitution, est développé à l'article 24 du code électoral, qui impose la parité verticale pour chaque liste - les candidats masculins et féminins doivent être alternés.¹⁶ Les listes qui ne respectent pas la parité verticale sont invalidées par l'ISIE. La loi électorale relative aux élections nationales est muette sur la question de savoir quel sexe doit être placé en tête des listes électorales, et/ou si les partis doivent alterner hommes et femmes en tête de liste (c'est-à-dire respecter la parité horizontale), ou désigner un pourcentage minimum de femmes, entre les circonscriptions.

Bien que le cadre juridique et électoral soit en grande partie conforme aux conventions internationales et régionales, des obstacles à la pleine participation des femmes à la vie politique en tant que citoyennes, électrices, aspirantes, candidates et à la gouvernance persistent encore.

La participation des femmes aux affaires publiques

La communauté internationale a progressivement intégré les droits politiques, économiques, sociaux et culturels dans le cadre initial de la Déclaration universelle des droits de l'homme.¹⁷ Fondamentalement, les droits civils et politiques sont considérés comme indissociables et interdépendants des droits économiques, culturels, sociaux et humains.¹⁸ Le plein accès des femmes à ces droits est une condition préalable à la légitimité démocratique, et l'autonomisation politique ne peut être obtenue qu'en l'envisageant dans le contexte plus large de la vie des femmes. L'inégalité sociale et économique, ainsi que l'accès inégal à la vie publique, contribuent à la subordination générale des femmes et compromettent leur capacité à accéder à leurs pleins droits.

En Tunisie, malgré les progrès réalisés en matière de droits des femmes depuis 2011, les normes patriarcales en matière de genre persistent. Ces normes maintiennent les rôles traditionnels des deux sexes

¹³ La violence politique y est définie comme « tout acte ou pratique fondé sur la discrimination entre les sexes dont l'auteur vise à priver la femme ou l'empêcher d'exercer toute activité politique, partisane, associative ou tout droit ou liberté fondamentale. » Loi organique n° 2017-58 relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

¹⁴ Loi organique 2014-16 du 26 mai 2014 relative aux élections et référendums, modifiée et complétée par la loi organique No 2019-76 du 30 août 2019, article 107.

¹⁵ Ibid., Article 22.

¹⁶ Ibid., Article 24.

¹⁷ "Concepts clés sur les DESC - Les droits économiques, sociaux et culturels sont-ils fondamentalement différents des droits civils et politiques", UNHR, Bureau du Haut Commissaire.
<https://www.ohchr.org/EN/Issues/ESCR/Pages/AreESCRfundamentallydifferentfromcivilandpoliticalrights.aspx>

¹⁸ Ces droits sont énoncés dans les documents constitutifs des Nations unies, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention sur les droits politiques de la femme, la Déclaration de Vienne et la Plate-forme de Pékin.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

et les attentes sociales, reléguant les femmes dans la sphère privée et les hommes dans la sphère publique. Les femmes peuvent alors faire face à des reproches sociaux, économiques ou politiques pour avoir dépassé cette frontière.

Les femmes des groupes de concertation ont relevé la subordination des femmes, l'inégalité d'accès social aux espaces publics et la marginalisation économique et régionale comme autant de caractéristiques qui limitent leur pleine participation à la vie publique et communautaire. Elles ont également fait état d'une épidémie de violence à l'égard des femmes, tant en public qu'en privé. Nombre de ces problèmes ont été exacerbés depuis 2011, contribuant au mécontentement des femmes face au statu quo politique.

Subordination des femmes : Les femmes des groupes de discussion ont évoqué le sentiment d'être des citoyens de deuxième classe dans leur propre communauté. Les participantes ont déclaré que les femmes ne sont pas libres et que leur conduite est socialement contrôlée en public.

"Tout affecte la dignité des femmes, mais rien ne touche les hommes."

Une des femmes du groupe de discussion de jeunes à Sousse

Selon les participants aux groupes de discussion, la société méprise les femmes, les marginalise et les considère comme inférieures aux hommes. Les femmes ont également déclaré qu'elles ont le sentiment que leurs droits ne sont pas protégés ni garantis dans la pratique, malgré les nombreuses lois protégeant et affirmant ces droits.

Les femmes n'ont pas de valeur. Leurs droits ne sont pas protégés alors que toutes ces lois existent et qu'il existe même une ministre de la femme !

Une des femmes du groupe de discussion +35 du Kef.

Accès à l'espace public en fonction du genre : Avec la relégation des femmes dans la sphère privée, de nombreux espaces hors du foyer sont socialement codés comme masculins, notamment dans le sud et l'intérieur du pays. Les femmes des groupes de discussion, en particulier au Kef, à Gafsa et à Medenine, ont souligné le manque d'espaces sûrs pour le divertissement des femmes et des familles. Elles ont déclaré que les cafés sont les seuls espaces de loisirs de leur communauté et qu'ils sont souvent socialement inaccessibles aux femmes. Ces espaces fonctionnent non seulement comme des établissements commerciaux, mais aussi comme des centres d'activité sociale et politique. Un sondage mené en décembre 2019 a montré que 41 % des répondants ont identifié les cafés comme le principal forum de discussion politique, les ménages arrivant en deuxième position, loin derrière, avec 18 %.¹⁹ L'absence d'alternatives sûres pour les femmes, et leurs enfants, a un impact sur leur capacité à participer au discours sociopolitique, à établir des réseaux sociaux plus larges, et à acquérir le poids social et la notoriété communautaire nécessaires pour se présenter à des fonctions publiques et participer aux élections en tant qu'électrices pleinement informées.

La violence contre les femmes : Les femmes des vingt groupes de discussion ont souligné les niveaux de violence omniprésents qu'elles et les autres femmes de leur entourage subissent dans les sphères publiques et privées. En public, elles ont déclaré qu'elles sont confrontées à un harcèlement sexuel dans la rue et dans les transports publics, quels que soient la manière dont elles s'habillent où se comportent. Les participantes ont déclaré qu'elles sont alors confrontées à la culpabilité des victimes, peu importe qu'elles

¹⁹ Center for Insights in Survey Research, International Republican Institute, enquête d'opinion publique : Residents of Tunisia December 3-December 15, 2019. https://www.iri.org/sites/default/files/tunisia_final_slides.pdf



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

s'expriment ou non. Les participantes se sentent particulièrement en danger la nuit, ce qui est aggravé par le manque d'éclairage public et la rareté des transports nocturnes. Une femme de Gafsa a déclaré que les femmes ont tellement peur de sortir après la tombée de la nuit, que même si elles ont une urgence médicale pendant la nuit, elles doivent attendre le matin pour se rendre à l'hôpital.

Si certaines disent se sentir plus en sécurité grâce à une présence policière plus importante dans les rues avant la révolution, les participantes identifient maintenant la police comme étant à la fois un catalyseur et auteur de harcèlement et de violence. À Sousse, une femme a déclaré avoir été agressée par deux policiers sous le couvert d'une fouille policière. Lorsqu'elle a pris la parole et a dit que s'ils voulaient la fouiller, ils devaient l'emmener au poste de police, ils l'ont prise en charge et ont déposé des accusations contre elle.

"Si vous ne vous sentez pas en sécurité avec la police, comment pouvez-vous vous sentir en sécurité devant des hommes ordinaires ?"

Une des femmes du groupe de discussion de jeunes à Sousse

" Nous ne nous sentons en sécurité nulle part. "

Une des femmes du groupe de discussion +35 de Medenine.

Les participantes et les femmes de leur communauté sont également confrontées à la violence domestique de la part de leurs frères, pères ou maris. Selon les participantes aux groupes de discussion, le fait de signaler ces incidents à la police ne sert à rien. La police refuse de croire les femmes, accepte des pots-de-
vin pour ne rien faire, ou dit que c'est une affaire privée. Les hommes qui ont du pouvoir social et de l'argent peuvent utiliser leur influence pour éviter les conséquences. Tout en saluant l'adoption de la loi sur la violence à l'égard des femmes, les participantes critiquent vivement son manque d'application.

Nous n'avons pas besoin de nouvelles lois, nous voulons des actions.

Une des femmes du groupe de discussion +35 de Gafsa.

Les niveaux de violence généralisée auxquels les femmes sont confrontées enfreignent leur droit à la dignité et à la sécurité personnelle. Cela compromet la capacité des femmes à participer pleinement et en toute sécurité à la vie communautaire et publique.

L'inégalité économique et régionale : Les femmes des groupes de discussion ont également indiqué que les femmes se voient refuser l'égalité des chances en matière d'emploi. Les femmes diplômées ne sont pas recrutées au même niveau que leurs homologues masculins pour les emplois de bureau ou d'administration publique. Les participantes ont également évoqué les disparités salariales entre les sexes dans les différents secteurs. En raison de l'état de l'économie et de l'augmentation du coût de la vie, les femmes sont contraintes d'occuper les emplois les moins rémunérés et bénéficient de moins de protections au travail, comme le travail en usine ou dans l'agriculture. Les femmes sont également soumises à des lois de succession et de propriété foncière inéquitables, ce qui réduit encore leur capacité à accumuler des richesses, à être financièrement autonomes ou à financer une campagne politique.

Lorsque l'employeur a découvert que j'étais mariée et que j'avais des enfants, il a refusé de m'embaucher.

Une des femmes du groupe de discussion de jeunes à Sousse

Cette marginalisation est aggravée pour les femmes qui vivent dans les zones rurales. La disponibilité des services de base est plus intermittente pour les femmes rurales et l'accès réduit aux transports rend la recherche et le déplacement vers le travail plus difficiles et plus dangereux. Les femmes constituent la



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

majorité de la main-d'œuvre rurale et sont confrontées à des conditions d'exploitation, en particulier dans l'agriculture qui représente 17 % de l'emploi féminin rural. Les femmes rurales sont également plus susceptibles d'être exclues de la sécurité sociale et du congé de maternité.²⁰

La vie des femmes rurales est constamment en danger.
Une des femmes du groupe de discussion +35 du Kef.

En dépit des améliorations connues par le cadre législatif concernant la participation des femmes, les participantes aux groupes de concertation ont relevé la subordination continue des femmes, l'inégalité d'accès social aux espaces publics et la marginalisation économique et régionale comme autant de caractéristiques qui limitent leur pleine participation à la vie publique et communautaire. Elles ont également fait état d'une épidémie de violence à l'égard des femmes, tant en public qu'en privé. Le Centre Carter recommande de consacrer des ressources à la pleine application de la loi éliminant la violence à l'égard des femmes et d'adopter une approche intégrée pour promouvoir la participation politique des femmes et l'accès à leurs droits.

La participation des femmes à l'inscription des électeurs

Pour que le suffrage soit universel, les processus d'inscription doivent être accessibles, en accordant une attention particulière aux obstacles auxquels sont confrontées les populations marginalisées, y compris les femmes.²¹ La généralisation de l'inscription de la population éligible est un premier pas essentiel pour garantir une participation électorale substantielle et donc la légitimité démocratique. Pour promouvoir la participation des femmes, il est essentiel de leur donner une formation complète sur les processus d'inscription sur les listes électorales, en particulier dans les zones rurales, car elles ont souvent un accès limité à l'information.²²

En Tunisie, un écart en matière d'inscription entre les sexes est apparu en 2011. En prévision des élections de 2019, l'ISIE s'est concentré sur l'enregistrement des femmes éligibles dans les zones rurales pour aider à combler cet écart. Ils ont spécifiquement recruté des agents féminins de l'ISIE, déployé des unités mobiles d'enregistrement et donné aux coordinateurs régionaux l'autonomie nécessaire pour concevoir une stratégie d'enregistrement sur mesure pour leur région. Selon l'ISIE, cela a permis de privilégier les écoles, les usines, les marchés et le porte-à-porte, en fonction des besoins de la communauté. Les efforts de l'ISIE ont permis de réduire les écarts entre hommes et femmes en matière d'inscription des électeurs ; les femmes représentent désormais 49 % des électeurs inscrits, et la proportion de femmes éligibles non inscrites est passée de 42 % à 22 % à l'approche des élections de 2019.

Les femmes des groupes de discussion ont rencontré relativement peu d'obstacles techniques lors de l'inscription, mais ont indiqué la nécessité d'une meilleure éducation des électeurs sur l'inscription et les processus électoraux, en particulier pour les femmes âgées. Elles ont employé un discours fondé sur leurs droits et devoirs en tant que citoyennes tunisiennes pour décrire leur motivation à s'inscrire. En outre, des enquêtes ont révélé que les femmes non inscrites ne manquaient pas de possibilités d'inscription. Elles ont

²⁰ Communiqué de presse : Des progrès significatifs marquant une avancée pour les droits humains des femmes tunisiennes, ONU Femmes : États arabes, le 28 mars 2019.

<https://arabstates.unwomen.org/en/news/stories/2019/3/press-release-significant-progress-for-the-tunisian-women>

²¹ U.N., ICCPR, Article 25; AU, ACHPR, Article 2; CEDAW Recommandation Générale 23, para 20(a).

²² Recommandation générale 23 de la CEDAW, paragraphe 20(a) ; ONU (CCPR), Recommandation générale, paragraphe 11.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

plutôt exprimé une faible confiance, voire aucune, dans l'importance de leur vote.

La motivation pour s'inscrire : La grande majorité des femmes inscrites des groupes de discussion ont parlé de leur décision de s'inscrire comme un exercice de leurs droits et obligations en tant que citoyennes tunisiennes. Elles voulaient utiliser leur voix et être entendues. La plupart ont décrit leur enthousiasme à l'idée de s'inscrire et de voter par la suite en relatant leur histoire d'inscription.

C'est important. Cela me permettra de donner mon avis et de faire mon propre choix. Ma voix fait la différence. Je crois que ma voix peut changer les choses.

Une des femmes du groupe de discussion de jeunes à Medenine

Dans l'ensemble, les femmes inscrites ont trouvé le processus facile à comprendre. Elles ont indiqué que les informations sur la procédure d'inscription étaient facilement accessibles à travers les médias traditionnels et nouveaux ainsi que sur des affiches dans les espaces publics. Elles ont trouvé le processus d'inscription simple et rapide, facilité en grande partie par le nombre élevé d'agents mobiles de l'ISIE dans les lieux publics, qui ont rendu les inscriptions spontanées accessibles. Quatre-vingt-cinq pour cent des femmes nouvellement inscrites avaient eu recours à l'assistance des agents mobiles de l'ISIE.

Les participantes ont signalé très peu de problèmes techniques lors de leur inscription. Deux des participantes qui s'inscrivaient pour la première fois se sont retrouvées déjà inscrites ou ont été inscrites dans un bureau de vote qui ne correspondait pas à leur adresse. Elles ont dit qu'elles étaient capables de rectifier ces problèmes facilement. Pour sa part, l'ISIE n'a rapporté que 10 plaintes de citoyens sur le processus d'inscription.²³

Les défis : Certains obstacles à l'inscription des femmes ont été mis en évidence dans les groupes de discussion, principalement liés à l'éducation des électeurs. Les discussions ont révélé certaines pistes d'amélioration du processus :

- Il y a eu un écart de génération concernant le niveau des connaissances acquises sur le processus d'inscription et l'aisance à trouver des informations. En effet, les participants de moins de 35 ans ont pu décrire plus facilement comment ils allaient s'y prendre pour trouver des informations.
- La communication de l'ISIE concernant la date limite d'inscription n'a pas atteint une petite minorité de femmes non inscrites. Plusieurs femmes ont déclaré qu'elles avaient l'intention de s'inscrire mais qu'elles avaient involontairement manqué la date limite. La majorité des participantes aux groupes de discussion ont convenu que la période d'inscription était trop courte.
- Les femmes inscrites et non inscrites ont exprimé une certaine confusion sur la relation et la différence exactes entre l'inscription et le vote, mélangeant souvent les deux. Plus inquiétant encore, les femmes inscrites et non inscrites pensaient qu'on pouvait s'inscrire pour voter par SMS avec son numéro de carte d'identité nationale et un code USSID. Certaines personnes ont affirmé s'être inscrites de cette manière, bien qu'un tel système n'ait été mis en place que pour informer les électeurs de leur bureau de vote.²⁴
- Toutes les femmes des groupes de discussion avaient une carte d'identité nationale à un moment donné (certaines avaient perdu la leur ou avaient déménagé et devaient en demander une nouvelle). Cependant, toutes les femmes de Gafsa, Medenine et du Kef ont indiqué qu'elles ne portaient pas

²³ The Carter Center, "2019 Presidential and Parliamentary Elections in Tunisia," 2020, p. 7.

²⁴ Ce système a en fait été mis en place pour vérifier le bon bureau de vote pour les électeurs inscrits.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

leur carte d'identité nationale sur elles, sauf si elles devaient parcourir de longues distances. Cela signifie que ces dernières n'avaient pas pu bénéficier des efforts d'inscription spontanés déployés par l'ISIE dans les espaces publics, à moins qu'elles ne puissent être convaincues de revenir une seconde fois à l'agent inscripteur avec leur carte.

Refus de s'inscrire : Dans la grande majorité des cas, les femmes qui ont participé aux groupes de discussion et qui n'étaient pas inscrites avaient eu la possibilité de s'inscrire, déclarant qu'elles étaient tombées sur des agents de l'ISIE "partout où nous allions". Beaucoup avaient même été explicitement invités à s'inscrire, mais ont refusé. À l'exception des femmes de plus de 35 ans à Medenine, celles qui n'étaient pas inscrites avaient des membres de leur famille, des amis, des voisins ou des collègues qui étaient inscrits et/ou avaient voté lors d'élections antérieures. La grande majorité d'entre elles ont déclaré que la discussion politique était courante, tant dans la société que dans leurs foyers.

Deux catégories de femmes sont restées non inscrites. La plupart des participantes aux groupes de discussion non inscrites ont exprimé leur désillusion politique et ne voyaient pas l'intérêt de s'inscrire pour voter. Elles ont dit qu'elles avaient perdu espoir, qu'elles n'avaient vu aucun progrès ou changement et que leur vote ne changerait rien. Beaucoup ont également affirmé qu'aucun parti ou candidat ne méritait leur vote et que personne n'avait gagné leur confiance.

Je ne me suis pas sentie encouragée à m'inscrire. Rien n'a été fait et aucun progrès n'a été réalisé par rapport aux promesses précédentes. Rien ne s'est amélioré depuis les élections de 2011 et 2014.

Une des femmes du groupe de discussion de jeunes du Kef.

D'autres ont manifesté une apathie politique et leur décision de ne pas se faire enregistrer ne semblait pas correspondre à une prise de position politique explicite. Ils ont indiqué qu'ils n'étaient pas intéressés par l'inscription ou que cela ne leur était jamais venu à l'esprit. Elles ont également insisté sur le manque de motivation externe, affirmant qu'elles n'ont pas été "poussées" à s'inscrire ou que personne ne les a convaincues de le faire. Ces attitudes étaient concentrées chez les participantes âgées de 18 à 35 ans. Toutefois, certaines de ces personnes ont également affirmé l'importance de l'enregistrement et de la prise en compte de la voix de chacun. Elles ont repris en partie le discours sur les droits de leurs homologues enregistrés, mais semblent manquer de mécanismes permettant d'actualiser ces idéaux dans leur propre comportement civique.

L'écart hommes-femmes au niveau de l'inscription des électeurs, apparu en 2011, a commencé à se combler en raison de la priorité accordée par l'ISIE à l'inscription des femmes éligibles dans les zones rurales avant les élections de 2019. En conséquence, les femmes représentent désormais 49 % des électeurs inscrits, et la proportion de femmes éligibles non inscrites est passée de 42 % à 22 % à l'approche des élections de 2019. Cependant, les femmes non inscrites continuent d'exprimer leur déception à l'égard du système politique et du manque de sensibilité des partis politiques à leurs problèmes. Le Centre Carter recommande que les acteurs concernés se concentrent sur l'augmentation de l'adhésion des femmes au processus démocratique par le biais de l'éducation civique. Le Centre Carter recommande également que l'ISIE collabore avec le ministère de l'Intérieur pour élaborer une stratégie globale visant à atteindre les femmes sans carte d'identité nationale.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

La participation des femmes au vote et le jour des élections

Les normes internationales et régionales affirment le droit de vote, le libre choix des candidats et le secret du vote. L'éducation civique et électorale, ainsi que l'accès à l'information sur les candidats et les programmes politiques, sont également essentiels pour créer un électorat informé et capable d'exercer son droit de vote.²⁵

La plupart des femmes qui ont participé aux groupes de discussion ont trouvé le processus de vote simple et facile d'accès. Elles ont identifié deux obstacles techniques : la distance par rapport aux bureaux de vote et le fait d'être débordé par le vote législatif. Comme le confirment les sources secondaires et les entretiens, les femmes ont également désigné la violence électorale comme un obstacle à la participation.

Plus généralement, les groupes de discussion ont été caractérisés par une nette rupture de confiance entre les citoyens et les élites et institutions politiques. Les femmes ont exprimé leur profonde frustration quant à leur qualité de vie, à leurs communautés locales et au pays en général. Une écrasante majorité des participants a déclaré que la situation politique et économique s'était détériorée depuis 2011, et que les élites politiques n'avaient pas réussi à distribuer les acquis de la révolution. Malgré cela, la plupart des femmes ont exprimé leur volonté de participer politiquement à l'avenir si elles constatent des changements concrets.

Motivation à participer : Les électrices inscrites au sein des groupes de discussion qui ont voté aux élections de 2019 ont décrit leur motivation à voter en des termes similaires, expliquant qu'elles considèrent le vote comme un droit et un devoir national. En outre, cela les valide en tant que citoyennes de la Tunisie. D'autres ont voté de manière défensive, soit pour voter contre Ennahdha, soit pour s'assurer que leur vote et leur voix ne soient pas volés par les élites politiques.

Je vote, donc j'existe.

Une des femmes du groupe de discussion +35 de Medenine.

Lorsque quelqu'un vote, il a conscience de sa propre valeur et sait qu'il fait partie d'une communauté.

Une des femmes du groupe de discussion +35 de Gafsa.

Le jour des élections : La grande majorité des participantes qui ont voté ont vécu une expérience sans heurts le jour des élections et ont été satisfaites de l'organisation des élections par l'ISIE. Elles ont pu trouver facilement leur bureau de vote, la plupart utilisant leur téléphone portable pour envoyer un SMS et un code USSID et recevoir un SMS de vérification de leur bureau de vote. Cela indique que la formation des électeurs sur ce processus a été largement couronnée de succès. La grande majorité des participantes ont pu voter rapidement et facilement et ont senti qu'il y avait des enquêteurs pour les aider en cas de besoin. Ils ont souligné que le nombre d'observateurs des OSC était nettement inférieur à celui des élections précédentes, en indiquant que seuls des agents de l'ISIE et de l'IRIE étaient présents dans leurs bureaux de vote.

Malgré une expérience plutôt facile, il y avait quelques obstacles techniques que les femmes ont évoqués :

- Certaines femmes se sont senties désorientées face au nombre de choix proposés pour les élections législatives et n'ont pas su comment en savoir plus. En raison du nombre de partis inscrits sur le

²⁵ O.N.U. Recommandation générale du CCPR, commentaire 25, paragraphe 11.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

bulletin de vote, elles ont trouvé ce dernier confus et difficile à lire, et ont déclaré qu'il défavorisait les électeurs plus âgés.

- La proximité de leur bureau de vote correct a également constitué un obstacle pour certaines électrices. Les étudiants vivant à Tunis loin de leur ville natale n'ont pas pu revenir le jour des élections pour voter. Les électrices des zones rurales ont déclaré que les bureaux de vote disponibles dans leur communauté étaient trop éloignés de leur domicile, qu'elles manquaient de moyens de transport ou qu'elles n'avaient pas le temps de se déplacer compte tenu de la garde de leurs enfants et de leurs tâches ménagères.

Violence, coercition et exclusion : Selon les sondages effectués à l'approche des élections, 57 % des femmes interrogées étaient très préoccupées par la violence liée aux élections et 17 % quelque peu inquiètes.²⁶ Bien que les femmes des groupes de discussion aient été réticentes à parler ouvertement de la violence contre la femme lors des élections ou des pressions familiales, elles ont fait allusion au fait qu'elles connaissaient toutes des femmes dont le vote et la participation politique avaient été contrôlés par les hommes de leur famille. Ceci était particulièrement présent dans les groupes de discussion avec les femmes de plus de 35 ans.

Le Centre Tunisien Méditerranéen (TU-MED), une OSC tunisienne, a suivi les expériences des femmes rurales dans sept circonscriptions pendant les campagnes et le jour des élections.²⁷ Ils ont constaté 365 cas de femmes contraintes ou forcées à voter d'une certaine manière par le retrait de leur carte d'identité, l'achat de votes ou l'intimidation. Ils ont également relevé trois cas de femmes harcelées et intimidées pour avoir assisté à un événement de la campagne.

TU-MED a également constaté que la plupart des campagnes ne visaient pas les femmes. Les partis ont organisé des événements dans des lieux inaccessibles aux femmes, comme les cafés ou en se déplaçant dans les rues pour parler aux hommes. Lorsque les femmes participaient aux manifestations de la campagne, les militants les passaient au-dessus d'elles lorsqu'ils distribuaient la documentation. TU-MED a également signalé que les campagnes étaient principalement concentrées dans les zones urbaines, qui étaient largement inaccessibles aux femmes rurales.²⁸ En conséquence, les femmes, et en particulier les femmes rurales, ont eu moins de possibilités d'accéder aux programmes politiques des candidats et des partis et de les évaluer.

Motifs d'abstention : Pour certains, la désillusion face à l'absence de progrès depuis la révolution et aux difficultés persistantes qu'ils connaissent dans leur vie quotidienne leur a fait sentir que leur vote était inutile. La confiance dans le système pour répondre à leurs besoins a été trop souvent anéantie.

²⁶ Center for Insights in Survey Research, International Republican Institute, enquête d'opinion publique, « Data : Tunisians Pessimistic About Electoral Process », 28 March 2019.

https://www.iri.org/sites/default/files/wysiwyg/final_012019_iri_tunisia_poll.pdf

²⁷ TU-MED a suivi les activités électorales à Gafsa, Sidi Bouzid, Jendouba, Siliana, Kasserine, Tozeur et Kebili.

²⁸ TU-MED, Rapport initial sur l'observation de la première élection présidentielle, 2019 ; Rapport initial sur l'observation de la seconde élection présidentielle, 2019 ; Rapport initial sur l'observation des élections législatives, 2019.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

En 2014, j'avais un peu confiance, alors j'ai voté. J'ai perdu cette confiance pour 2019. Les choses évoluent négativement. En 2024, si les choses ne s'améliorent pas, je ne voterai pas non plus.

Une des femmes du groupe de discussion +35 du Kef.

Soit nous votons, soit nous ne votons pas. Cela ne change rien.

Une des femmes du groupe de discussion +35 de Medenine.

Comme celles qui ont refusé de s'inscrire, la plupart des participantes non votantes ont déclaré avoir des amis et des membres de leur famille qui ont voté et ont été exposés à des discussions politiques dans leur communauté sociale. Néanmoins, une grande partie des abstentionnistes ont exprimé une apathie générale à l'égard du vote ; leur abstention ne résulte pas d'une position ou d'un choix politique explicite. Ils manquaient plutôt de motivations externes, comme dans "personne ne m'a poussé à voter", le vote ne leur était jamais venu à l'esprit, ou ils n'avaient tout simplement pas envie de voter.

De nombreuses participantes aux groupes de discussion non votantes ont regretté d'avoir manqué l'occasion de voter pour Kaïs Saïed. Presque uniformément, ce regret semblait découler du sentiment d'avoir été laissé de côté durant la célébration qui a suivi sa victoire. Elles ont déclaré qu'elles auraient souhaité pouvoir y participer et ont considéré leur manque d'engagement comme une forme d'exclusion sociale.

Le jour de l'élection était comme une fête de mariage ! C'était une source de fierté pour nous, les Tunisiens.

Une des femmes du groupe de discussion de jeunes à Tunis

Relations avec les élites et les institutions politiques : Les groupes de discussion ont été organisés en janvier dans le contexte de la crise politique résultant du lourd processus de formation du gouvernement.²⁹ Après des mois de négociations, le premier ministre nommé par Ennahdha, Habib Jemli, n'a pas réussi à obtenir un vote de confiance pour son cabinet le 11 janvier. Le 20 janvier, le président a nommé un nouveau chef de gouvernement, Elyes Fakhfakh, qui a réussi à mettre en place une coalition gouvernementale avec la participation de dix partis. Avec le risque de dissolution du parlement et la possibilité d'élections rapides, le gouvernement de Fakhfakh a finalement reçu un vote de confiance au parlement le 26 février, près de cinq mois après les élections.

La frustration face aux conflits internes et à la stagnation politique, ainsi qu'au statu quo général, a été un trait caractéristique des discussions des groupes de réflexion. Cette frustration était fondée sur le sentiment que l'État n'a pas réussi à distribuer les acquis de la révolution et que la vie des Tunisiens ordinaires a empiré depuis 2011. Cela a alimenté la désillusion et la colère des participants envers les élites et les institutions politiques, définissant leur relation avec elles.

Le chômage était la principale préoccupation des participantes aux 20 groupes de discussion, y compris le chômage de longue durée, le chômage chronique et le chômage des jeunes, qu'ils soient diplômés ou non de l'université. Les participantes ont décrit le clientélisme et le fait d'avoir des relations existantes comme étant la seule voie d'accès à l'emploi et, par conséquent, les femmes, en particulier, sont contraintes d'accepter des emplois mal payés en dehors de leurs diplômes ou de leurs domaines, étant donné leur accès réduit aux réseaux sociaux.

²⁹ Des groupes de discussion ont été organisés du 4 au 9 janvier au Kef, à Tunis et à Sousse, et du 18 au 22 janvier à Gafsa et à Médenine.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

Cette dynamique est exacerbée par l'augmentation constante du coût de la vie et du taux d'inflation. Les femmes ont décrit les difficultés qu'elles ont rencontrées pour se procurer le strict nécessaire pour leur famille. Ce niveau d'insécurité économique s'est maintenant étendu aux familles de la classe moyenne également. En outre, l'accès limité aux services de base a un impact sur la vie quotidienne de toutes les participantes aux groupes de discussion. Les participantes ont décrit les difficultés à se déplacer sur des routes et des infrastructures mal entretenues, avec des transports peu fréquents ou insuffisants, un accès incohérent et inabordable à l'électricité et à l'eau, et des hôpitaux mal entretenus, mal approvisionnés et mal dotés en personnel. Ces problèmes sont aggravés pour les participantes qui vivent dans des zones rurales ou plus éloignées.

Les relations entre les électeurs, les candidats et les partis politiques : Les femmes des groupes de discussion ont déclaré n'avoir que peu ou pas d'engagement concret dans les campagnes. Les responsables de la campagne qui les approchaient dans la rue ou qui se présentaient à leur porte leur remettaient simplement des tracts et partaient. Ainsi, les participantes se sont souvenues du contenu de certaines campagnes de manière vague et peu d'entre elles ont pu en reprendre les détails.

Les hommes et les femmes font du porte-à-porte, mais ils ne sont pas du tout convaincants. Ils ne sont pas suffisamment formés pour répondre à nos questions.
Une des femmes du groupe de discussion de jeunes du Kef.

Les femmes ont décrit comment les campagnes et les candidats ne se différenciaient pas sur le plan politique. Au contraire, ils ont tous fait les mêmes grandes promesses pour aborder des questions génériques dans la campagne. Les femmes se sont senties trompées par les partis politiques dont les candidats mènent des campagnes qui parlent de leurs problèmes et ne produisent ensuite aucun résultat concret. Les participantes ont également noté que cela est particulièrement vrai pour les questions relatives aux femmes.

Nous ne faisons confiance à personne, les femmes sont abandonnées. Ils ne font rien. Ils parlent de ces questions, ils en sont conscients. Mais ils ne prennent jamais aucune mesure.
Une des femmes du groupe de discussion +35 du Kef.

En conséquence, les femmes ont décrit les partis politiques avec colère, les considérant comme corrompus, inefficaces et clientélistes. Les politiciens partisans et les membres du parti ont été décrits comme étant avides de pouvoir et totalement désintéressés par le service public. Ils ont fait remarquer que les gens n'adhèrent aux partis politiques que sur la base de promesses d'emploi et parce que la proximité des partis politiques peut améliorer la situation personnelle de l'intéressé. L'appartenance partisane a également été décrite en termes de moralité. Les participants ont déclaré qu'il faut être une "mauvaise personne" pour adhérer à un parti politique. Ceux qui commencent avec de bonnes intentions, sont rapidement en faillite morale et toute vocation de service public s'évapore et est remplacée par l'intérêt personnel.

Ils veulent être élus. Mais pour quelle raison ? Ils veulent cultiver leurs intérêts personnels. Ils disent toujours qu'ils travailleront pour le peuple mais une fois qu'ils ont gagné, ils oublient le peuple et ne travaillent que pour eux-mêmes.
Une des femmes du groupe de discussion +35 de Gafsa.

En conséquence, les électrices ont décrit le vote comme étant basé sur des perceptions de qualité morale et de fidélité, plutôt que sur des programmes politiques. Alors que les débats législatifs ne figuraient pas



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

du tout dans la description du choix des participantes, le deuxième débat présidentiel a été un moment déterminant pour leur soutien à Kaïs Saïed. Elles ont évalué la performance de Kaïs Saïed comme étant impressionnante, éloquente et, outre son absence d'association partisane, ce qui a prouvé son incorruptibilité et sa fiabilité.

Les attitudes envers le Parlement : L'attitude des femmes dans les groupes de discussion à l'égard des députés et du parlement s'est révélée être en grande partie un prolongement de leurs sentiments envers les partis politiques. Comme indiqué ci-dessus, les participants se sentent abandonnés par les candidats qui font de grandes promesses et ne les tiennent pas. Les femmes des régions marginalisées et rurales se sont plaintes qu'une fois que leurs représentants partent pour Tunis, ils oublient leurs régions, ne défendent pas leurs électeurs et ne recherchent que le pouvoir personnel. Les participantes ont largement tenu le Parlement responsable du manque de progrès en Tunisie et sont lassées de voir les mêmes personnes réélues qui n'ont pas tenu leurs promesses de campagne pour 2014. Les participants perçoivent le Parlement comme une institution extrêmement inefficace et corrompue, en particulier dans le contexte de la formation longue et frustrante du gouvernement.

Attitudes à l'égard de la présidence : Le président Kaïs Saïed est la seule personnalité politique à qui les femmes des groupes de discussion ont accordé le mérite d'une quelconque bonne volonté. Son absence d'affiliation à un parti, sa réputation de résistance à la corruption et le soutien massif qu'il a reçu de la jeunesse tunisienne le positionnent comme l'antithèse de tout ce que la politique tunisienne en est venue à représenter. Il est resté la seule personne en qui les participantes avaient confiance pour améliorer la situation du pays, à l'exception notable des participantes d'un endroit où se trouvait un autre candidat à la présidence.³⁰ En général, les femmes ont exprimé des attentes extrêmement élevées vis-à-vis de Kaïs Saïed et ont compris que le parlement était son plus grand obstacle.

Je fais confiance au président... s'ils [le Parlement] le laissent travailler.

Une des femmes du groupe de discussion de jeunes à Tunis

Nostalgie institutionnelle : Dans l'ensemble, les femmes des groupes de discussion ont identifié les élections législatives comme étant plus importantes en général en raison de l'attribution plus importante des pouvoirs constitutionnels au parlement par rapport à la présidence. Toutefois, la plupart des participantes ont également soutenu que l'élection présidentielle de 2019 était plus importante que l'élection législative. Bien qu'il s'agisse d'une contradiction apparente, elle repose sur la perception que Kaïs Saïed représente un changement radical dans la politique tunisienne, malgré les limites de sa fonction. Cette dynamique suggère un élément de nostalgie pour l'organisation prérévolutionnaire du pouvoir, dans laquelle plus de pouvoir est concentré dans les mains du président.

Malgré cette répartition claire entre les élites et l'électorat, la grande majorité des femmes inscrites et non inscrites ont montré une volonté de continuer à participer au processus démocratique à l'avenir si l'État est capable d'apporter des changements concrets. Cette dynamique suggère qu'à mesure que les autorités établissent la confiance entre l'État et la population, les femmes aussi deviendront de plus en plus actives politiquement.

³⁰ Les femmes de Gafsa ont exprimé des sentiments légèrement positifs à l'égard de Saïed. Cependant, Safi Said, double candidat à la présidence, député de 2019 et célèbre journaliste, a été décrit comme "un fils de Gafsa" et a inspiré le plus de confiance.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

La participation des femmes en tant qu'aspirantes et candidates

Le droit égal des femmes de participer et de se présenter aux élections à tous les niveaux de gouvernement, d'être représentées à égalité dans les processus électoraux et de concourir sur un pied d'égalité est essentiel pour des élections démocratiques.³¹ Les partis politiques sont également tenus de faire preuve d'un engagement en faveur de l'égalité des sexes dans leurs statuts, leur mise en œuvre et dans les organes de décision.³² Enfin, la communauté internationale reconnaît que la suppression des obstacles de jure à la participation des femmes en tant que candidates aux processus électoraux ne suffit pas à garantir l'égalité d'accès des femmes. Par conséquent, les États doivent s'efforcer de s'attaquer aux obstacles de facto à l'accès lorsqu'ils élaborent des mesures appropriées pour lutter contre la discrimination à l'égard des femmes dans la vie politique.³³

Lors d'entretiens approfondis, les femmes ont décrit les nombreux obstacles auxquels elles sont confrontées en tant qu'aspirantes et candidates. Il s'agit notamment des lacunes de la loi électorale, de la manière dont le pouvoir et les ressources transitent par les partis politiques, et des inégalités dans les campagnes, telles que des espaces politiques non inclusifs, le manque d'accès aux médias, ainsi que la pratique du double standard et la violence politique.

La loi électorale et la parité horizontale : Les résultats des élections législatives ont mis en évidence les insuffisances de la disposition relative à la parité des sexes en tant que garantie de la représentation des femmes. La disposition relative à la parité exige une parité verticale (alternance entre les hommes et les femmes sur les listes électorales) mais ne requiert pas de parité horizontale, ni un nombre égal d'hommes et de femmes en tête de liste. En conséquence, seulement 14 % des listes étaient dirigées par des femmes en 2019, soit une augmentation marginale de 11 % en 2014 et de 7 % en 2011. Le grand nombre de partis politiques actifs en Tunisie, combiné au système de listes, fait que l'ordre des listes est très important.³⁴ En raison du faible nombre de listes dirigées par des femmes, la représentation des femmes dépend du fait que les partis obtiennent plus d'un siège par circonscription.

La situation du paysage politique en 2014 s'est traduite par des gains parlementaires pour les femmes. L'élection a été dominée par deux grands partis : Nidaa Tounes, la grande tente du mouvement laïque dont le leader et fondateur récemment décédé a été le président de la Tunisie de 2014 à 2019, et Ennahdha. Nidaa Tounes et Ennahdha représentaient ensemble 72% du parlement élu en 2014. Chaque parti a remporté au moins deux sièges dans 24 des 33 circonscriptions. Ainsi, bien qu'elles ne représentent que 11 % des têtes de liste, les femmes ont remporté 31 % des sièges.³⁵ En 2019, Nidaa Tounes s'est effondrée et s'est scindée en plusieurs partis différents. Ennahdha a également été confronté à la dissidence interne et à de fortes réprimandes de la population générale pour avoir fait partie de la coalition gouvernementale depuis 2011. En conséquence, le soutien de l'électorat s'est dispersé et le nombre de partis au parlement de 2019 a presque doublé. Cette dynamique a permis de réduire considérablement le nombre de partis ayant remporté plus d'un siège par circonscription. La Tunisie utilise également la méthode du plus fort reste pour attribuer le dernier siège au sein de chaque circonscription, ce qui pourrait augmenter le nombre de listes qui ne remportent qu'un seul siège, désavantageant encore davantage les

³¹ O.N.U., ICCPR, Articles 3 and 25; A.U., ACHPR, Articles 2 and 13; U.N., CEDAW, Recommandation générale 23, para. 22; A.U., ACHPR-PW, Article 1.

³² ONU, CEDAW, article 7(c) ; ONU, CEDAW, recommandation générale 23, paragraphe 34.

³³ O.N.U. CEDAW Art. 7, recommandations générales 23, paragraphes 15 et 22 ; U.A., CADHP-PW, articles 1 et 1(d).

³⁴ En juin 2020, il y avait 221 partis politiques enregistrés.

³⁵ Après la formation du gouvernement, la part des femmes au Parlement est passée à 33 %. En 2019, les femmes détenaient 35,9 % des sièges.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

femmes qui sont rarement en tête de liste.³⁶

Ainsi, la représentation des femmes est tributaire de l'évolution du paysage politique tunisien. Cela crée un plafond de facto à leur présence au Parlement et exclut les femmes des petits partis.

Les partis politiques : Outre l'absence de parité horizontale obligatoire, les femmes parlementaires et les agents internes ont identifié les partis politiques comme étant le plus grand obstacle à la nomination de femmes en tête de liste et à la promotion des femmes en tant que candidates. Selon des entretiens menés avec des militantes et des candidates, les partis politiques sont en grande partie les gardiens des candidatures et font preuve d'un important parti pris masculin lors de la désignation des candidats. Souvent, les décideurs ont blâmé le conservatisme de l'électorat et sa réticence à accepter des femmes comme candidates pour justifier le parti pris masculin en tête de liste. Cependant, les personnes interrogées ont insisté sur le fait que les partis politiques sont tout aussi, sinon plus, patriarcaux que la société.

Les femmes des groupes de discussion ont également identifié la mentalité patriarcale des hommes et de la société comme un obstacle pour la participation des femmes en politique. Les femmes elles-mêmes, cependant, dénoncent la faible présence féminine en politique en général et souhaitent la renforcer au parlement également. Elles ont affirmé que les hommes et les femmes étaient égaux et que cela devait se refléter en politique. En outre, les participantes ont fortement ressenti qu'elles sont mieux placées que les hommes pour comprendre et défendre leur propre cause. Certaines personnes se sont montrées préoccupées par le formalisme et ont estimé que certains partis politiques n'incluent les femmes qu'en raison de l'obligation légale et choisissent des femmes non qualifiées. Les femmes ont exprimé des réserves sur l'idée d'une femme présidente, bien qu'elles aient eu du mal à en expliquer les raisons.

La sous-représentation dans les partis politiques : Les partis politiques sont des institutions largement dominées par les hommes. Il y a 221 partis politiques enregistrés en Tunisie ; seuls trois sont dirigés par des femmes. Les deux candidats féminins à la présidence - Abir Moussi du Parti Destourien Libre (PDL) et Selma Elloumi Rekik d'Al Amal - sont à la tête de leurs partis respectifs. Olfa Terras est à la tête d'une ONG qui a présenté des listes électorales en 2019.

Les femmes sont universellement sous-représentées dans les structures locales, régionales et nationales des partis politiques. En outre, selon les personnes interrogées, les femmes qui travaillent au sein du parti politique occupent souvent des fonctions administratives, et non des postes de direction ou de décision. Une militante politique a décrit ce plafond de verre : dans son parti, un nombre important de femmes occupaient des postes de niveau moyen, mais étaient très rarement à des postes de pouvoir.

Marginalisation par rapport à la prise de décision : Les femmes qui ont réussi à gravir les échelons des partis politiques disent toujours être largement dépassées en nombre.³⁷ Mais le problème est plus complexe que le simple fait d'être minoritaire dans la salle. Les personnes interrogées disent avoir dû se battre pour être entendues. Une des membres d'un comité central a déclaré que si une réunion n'est pas

³⁶ La méthode du plus fort reste attribue un nombre de voix nécessaire pour gagner un siège dans une circonscription donnée. Le nombre de votes qu'une liste reçoit est divisé par le nombre de sièges disponibles, ce qui donne un nombre entier et un reste. Les sièges restants sont attribués aux listes qui ont les plus forts restes.

³⁷ Par exemple, le conseil national de Haraket Echaab ne compte que quatre femmes sur 250 membres. Attayar compte deux femmes sur 19 membres du conseil politique et seulement une sur huit du conseil exécutif. Sur les 150 membres du conseil de la Choura d'Ennahdha, il n'y a jamais eu plus de 20 % de femmes. Les membres féminins d'Ennahdha tentent de faire passer un quota de 30 % de femmes au sein du conseil de la Choura depuis 2013, mais n'ont jamais réussi à obtenir un soutien suffisant.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

structurée comme une table ronde, où chacun parle à tour de rôle, elle doit ‘engueuler’ toute la salle. Une ancienne députée qui avait contribué à la création d'un parti important après la révolution a déclaré avoir vu d'innombrables hommes tenter de s'aliéner leurs homologues féminines en se détournant des femmes pendant qu'elles parlaient ou en refusant de les regarder dans la salle.

"Oh, vous êtes là ? D'accord. Vous pouvez parler maintenant"

Une femme membre d'un parti décrit l'attitude de ses collègues masculins lors d'une réunion du comité central

Enfin, les femmes ont indiqué qu'il est parfois caduc d'être dans la pièce avec un siège à la table. Les décisions sont souvent prises de manière officieuse, en dehors des heures de travail, dans des cafés, des bars ou au domicile de quelqu'un - ce qui exclut les femmes ayant des responsabilités familiales et qui sont aussi limitées quant aux espaces sociaux auxquels elles peuvent accéder.

Les processus de nomination et le déficit de légitimité : Les procédures de nomination des listes électorales et les niveaux d'institutionnalisation diffèrent selon les partis. Lors d'entretiens approfondis, les femmes parlementaires, les aspirantes et les candidates ont décrit être confrontées à un déficit de légitimité en matière de genre, quelle que soit la structure de la procédure de nomination. Pour être considérées comme candidates, les femmes doivent être plus expérimentées que leurs homologues masculins, plus éloquents et avoir des références impeccables.

"Les femmes doivent être quatre fois plus compétentes que les hommes ... pour accéder aux fonctions publiques »

Une femme membre éminente du parti

" Si un homme entre dans la salle, tout le monde pense qu'il est compétent. Une femme entre dans la salle et elle doit faire ses preuves".

Une femme membre du parlement.

En fin de compte, cependant, les femmes disent que cela provient d'un manque de volonté politique au sein du parti pour nommer et soutenir les femmes en tête de liste, plutôt que du conservatisme de l'électorat ou de sa volonté d'accepter les femmes en politique. En fait, Ennahdha a organisé des élections régionales et a nommé des femmes en tête de 17 des 33 listes. L'administration du parti est intervenue et a remplacé 13 de ces femmes par des hommes.

Ce déficit de légitimité signifie que les femmes doivent travailler plus dur pour atteindre et maintenir leur crédibilité tout au long de leur carrière politique. Les personnes interrogées ont souligné les taux de participation élevés des femmes au Parlement et à l'Assemblée constituante de 2011, indiquant que les femmes font souvent le gros du travail en coulisse dans les commissions et l'administration. Les candidates en deuxième position sur la liste ont souvent été décrites comme les "moteurs des campagnes", apportant un soutien stratégique et logistique vital à la tête de liste. En fin de compte, cependant, ces manifestations de compétence et de travail acharné se traduisent rarement par une fonction publique, un pouvoir au sein du parti ou des nominations en tête de liste.

Finances : Le facteur financier peut également constituer un obstacle à l'accès. Les systèmes de listes fermées proportionnelles limitent davantage le rôle du financement individuel dans les élections que les systèmes de scrutin majoritaire simple. Toutefois, la structure du système de financement des campagnes électorales en Tunisie laisse une certaine marge de manœuvre à la fortune des aspirants. Toutefois, la structure du système de financement des campagnes électorales en Tunisie laisse une certaine marge de



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

manœuvre à la fortune des aspirants.

En Tunisie, les femmes ont moins accès à la richesse que les hommes en raison des disparités salariales et de l'inégalité des lois en matière d'héritage et de propriété foncière. Cela peut avoir une incidence sur leur valeur potentielle en tant que candidates et sur leur capacité à mener une campagne efficace. Le rapport d'une étude portant sur le financement politique et le genre dans les élections de 2011 et 2014 a relevé certaines indications selon lesquelles la richesse individuelle jouait un rôle important dans la nomination et le placement sur les listes, mais comme un facteur parmi d'autres.³⁸ Bien que les personnes interrogées aient souvent été réticentes à discuter du rôle du financement dans les procédures de nomination, les entretiens ont généralement corroboré cette conclusion.

"La concurrence était beaucoup plus féroce et les considérations politiques prenaient le dessus. Il y avait ceux qui pouvaient "payer" leurs spots et financer leur propre campagne électorale".

Membre du comité exécutif

Certaines personnes interrogées ont suggéré que les femmes devraient peut-être éviter complètement le système des partis et créer plutôt leurs propres listes indépendantes. D'autres qui ont travaillé sur le renforcement des capacités des femmes sur les listes indépendantes disent que ce n'est pas la bonne solution. Une liste indépendante est encore plus dépendante du patrimoine personnel de ses membres, car elle ne peut pas bénéficier du soutien financier de l'infrastructure d'un parti.

Répartition du travail domestique et de l'espace selon le genre : La répartition traditionnelle des rôles entre les sexes fait des femmes des responsables de la sphère domestique, indépendamment de leurs obligations en dehors du foyer, qu'elles soient politiques, associatives, éducatives ou économiques. La politique est une activité qui requiert beaucoup de temps ; mener une campagne et gouverner peuvent se prolonger jusque tard dans la nuit et commencer tôt le matin. Les responsabilités ménagères des femmes mettent à rude épreuve leur capacité à consacrer le temps et l'énergie nécessaires à une fonction politique et les obligent à assumer un double fardeau. Les femmes qui choisissent d'entrer en politique doivent faire de plus grands sacrifices. Si elles sont élues, les femmes doivent souvent laisser leur famille derrière elles pour travailler à Tunis. Elles risquent alors d'être socialement réprimandées si elles sont perçues comme "abandonnant" leurs enfants, leur famille et leur foyer. Cela peut également provoquer des sentiments de culpabilité intériorisée pour avoir défié ces obligations sociales.

"Pourquoi n'êtes-vous pas chez vous à vous occuper de vos enfants ? »

Une députée de l'ARP décrit un incident avec un électeur dans un café

"J'ai été attaquée pour être célibataire ; les gens me disent que je ferais mieux de m'arrêter et de trouver un mari"

Une militante de la société civile

En outre, les événements de la campagne se déroulent parfois dans des cafés et des espaces réservés aux hommes, ce qui est socialement inapproprié pour les femmes. Cela met les candidates dans une position inconfortable - manquer une réunion ou un événement ou risquer une condamnation sociale et de l'hostilité pour avoir franchi une frontière sociale. Un député a déclaré que son parti n'avait pas les

³⁸ IDEA and Netherlands Institute for Multiparty Democracy, "Political Finance and the equal participation of women in Tunisia: a situation analysis," 2016. <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/political-finance-and-the-equal-participation-of-women-in-tunisia.pdf>.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

moyens de louer des locaux dans tout le pays. Il a ajouté qu'il était impossible de trouver un espace ouvert aux femmes pour organiser des réunions de parti afin de discuter des stratégies de campagne.

Accès aux médias pendant les campagnes : Le rapport de la HAICA sur l'accès des candidats à la télévision et à la radio a montré un accès inégal entre les hommes et les femmes et a déterminé que la parité n'était pas respectée.³⁹ Les deux candidates à l'élection présidentielle se sont classées dans le bas de l'échelle, y compris les minutes des talk-shows et des bulletins d'information politiques, ainsi que les minutes consacrées à la couverture de leur campagne. De même, les femmes candidates aux élections parlementaires ont été exclues de la couverture télévisée et radiophonique. En tant que candidates à la présidence, les chefs de parti et les têtes de liste sont les plus recherchées par la télévision et les invités, ce qui signifie que les femmes sont structurellement désavantagées. Cependant, même en tenant compte de la disparité entre les femmes et les hommes en tête de liste, les femmes étaient disproportionnellement sous-représentées.⁴⁰

Les personnes interrogées ont attribué la disparité médiatique liée au genre à la fois aux partis et aux médias eux-mêmes. Ils ont affirmé que les partis politiques ne répartissent pas les opportunités médiatiques de manière égale entre les candidats hommes et femmes ou leurs substituts. Parallèlement, les médias recherchent souvent les personnalités politiques les plus connues ou les plus controversées, qui sont souvent des hommes. Le calendrier électoral tronqué en 2019 a également joué un rôle. Les élections présidentielles ont éclipsé la couverture des élections législatives.

La station de radio Shems FM s'est avérée être une exception, consacrant près de la moitié de son temps d'antenne aux femmes. Selon une organisation de surveillance des médias, le président de Shems FM a engagé la station à assurer la parité entre hommes et femmes pendant la campagne.

Les femmes des groupes de discussion ont remarqué l'accès réduit des femmes aux médias, tant comme candidates que comme commentatrices politiques et en ont été gênées. Elles ont convenu que l'égalité y devait être respectée et que la disparité de couverture constituait un désavantage pour la plupart des candidates. Comme solution, les participants ont fait valoir que les femmes devaient s'imposer, en prenant Abir Moussi et Samia Abbou comme exemples de femmes politiques qui avaient réussi à percer et étaient très visibles dans les médias, notamment dans le cas de Moussi.

La violence politique et la politique de deux poids, deux mesures : Les femmes candidates ont cité les différentes façons dont le public, les médias et les autres acteurs politiques interagissent avec les hommes et les femmes. Les personnes interrogées ont indiqué que les candidats masculins recevaient des questions ou des critiques sur leurs idées et leurs performances politiques, tandis que les candidates sont jugées et remises en question sur leur apparence et leur vie personnelle. Souvent, il s'agissait d'attaques ou de diffamations de nature sexuelle visant à porter atteinte à l'honneur et à la réputation d'une femme. Les activistes de la société civile qui travaillent avec les aspirantes potentielles sur le renforcement des capacités et la stratégie politique ont déclaré que la simple crainte d'humiliation publique avait un effet dissuasif sur les femmes qui, autrement, aspireraient à entrer en politique. Ceci est confirmé par les données des sondages qui indiquent que 74% des femmes interrogées ont déclaré que la peur de la

³⁹ La HAICA, "Rapport final sur les élections législatives et présidentielles de 2019", 2019.

⁴⁰ Par exemple, les deux candidates à l'élection présidentielle se sont classées dernière et antépénultième en termes de temps de parole dans les émissions de télévision et les bulletins d'information politiques. Pour les élections législatives, plus de la moitié des chaînes de télévision ont consacré moins de 10 % de leur temps à des candidates, soit moins que le pourcentage de femmes en tête de liste.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

violence dissuade les femmes de se présenter aux élections.⁴¹

"La façon dont les femmes sont attaquées diffère beaucoup. Toujours attaquée sur le plan personnel : son apparence, sa bêtise, sa coupe de cheveux. Les hommes sont attaqués sur ce qu'ils disent, leurs idées".

Une femme membre du parlement.

"La première chose pour laquelle les femmes sont attaquées, c'est leur chambre à coucher"

Une femme membre du parlement.

ATIDE a surveillé les médias sociaux pendant les campagnes présidentielles et parlementaires. Ils ont constaté que la campagne législative était largement négative et axée sur l'attaque des opposants et non sur les programmes politiques, "ce qui inclut la désinformation et la misogynie envers certaines candidates".⁴² Les entretiens ont corroboré cette constatation. Certaines candidates ont raconté quelques incidents avec des membres de l'électorat, tant en ligne que pendant la campagne. Cependant, la majorité des attaques sexistes provenaient de candidats de partis rivaux et parfois de leurs propres rangs.

Le soutien visible des partis s'est avéré efficace pour endiguer une partie du vitriol sexiste auquel étaient confrontées les candidates. Plusieurs femmes de différents partis ont déclaré que leurs partis respectifs avaient déployé des leaders connus pour se joindre aux campagnes des femmes afin de leur donner une certaine couverture institutionnelle. D'autres ont déclaré que leur parti avait augmenté le nombre de membres dans une équipe de candidates. L'intégration plus visible des femmes candidates dans les structures des partis et la communication claire du soutien institutionnel ont eu un effet protecteur.

Perspectives de changement : Les femmes interrogées sont presque toutes convaincues que la seule façon d'améliorer l'accès des femmes au Parlement et de briser le plafond de verre de la présidence est d'exiger la parité horizontale sur les listes de candidats aux élections nationales et la parité interne au sein des structures de direction des partis politiques. Les partisans de la parité horizontale estiment que les hommes politiques ne choisiront jamais de promouvoir les femmes au sein du parti ou de céder volontairement la moitié de leur pouvoir à la direction des partis politiques ou sur les listes électorales. Ils estiment que l'obligation de placer les femmes en tête de liste obligerait les partis à investir de manière substantielle dans leurs membres féminins et inciterait le parti à mettre tout son poids derrière les femmes.

"Les hommes ne choisiront jamais volontairement de céder aux femmes la moitié des postes disponibles au sein du parti ou sur les listes"

Une femme membre du parlement.

"Les hommes des partis politiques craignent que les femmes ne prennent leurs fonctions. Ce n'est pas une question de mentalité, comme nous l'avons vu lors des élections municipales, il y a beaucoup de femmes maires même dans les régions intérieures. Il n'y a eu aucun refus de la part des citoyens. Nous avons trouvé beaucoup de confiance de la part des citoyens".

Une femme membre du parlement.

⁴¹ Center for Insights in Survey Research, International Republican Institute, enquête d'opinion publique, « Data : Tunisians Pessimistic About Electoral Process », 28 March 2019. https://www.iri.org/sites/default/files/wysiwyg/final_012019_iri_tunisia_poll.pdf

⁴² Democracy Reporting International, "Monitoring of electoral campaigning on social media : Tunisia. 2019 presidential and legislative campaigns," 2020, p. 33.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

"Ils doivent être obligés, sinon ils ne le feront jamais"
Une femme membre d'un parti

La parité horizontale et la parité interne au sein des partis ne permettront toutefois pas de lever tous les obstacles à l'inclusion des femmes candidates. Cependant, les femmes politiques chevronnées ont vu de leurs propres yeux comment une obligation légale se répercute sur d'autres facteurs atténuants. Par exemple, depuis l'instauration de la parité verticale en 2011, le discours a changé. Les femmes parlementaires ont décrit comment la présence des femmes à l'Assemblée de 2011 et au Parlement de 2014 a publiquement prouvé la compétence des femmes auprès des électeurs et, dans une certaine mesure, de leurs homologues masculins. Auparavant, les dirigeants des partis citaient le manque de femmes compétentes comme l'une des principales raisons de la disparité entre les sexes en politique - cet argument a été beaucoup moins mis en avant en 2019. En outre, lors des élections municipales, lorsque les partis ont été obligés de présenter des listes composées à moitié de femmes, il est devenu plus facile pour les candidates de s'aventurer dans des espaces socialement masculins, comme les cafés, en raison de l'ampleur et de la simple nécessité.

Les femmes leaders politiques ont déclaré que le soutien à la parité horizontale ou interne n'est en aucun cas universel parmi les députés et les agents des partis, y compris certaines femmes. Les arguments courants contre la parité horizontale sont variés. Certains pensent que cela imposerait une charge excessive aux petits partis politiques qui n'ont pas suffisamment de membres pour en présenter des candidats. D'autres ont déclaré que les femmes tunisiennes sont suffisamment fortes et compétentes sur leurs propres dispositions de parité, ce qui ne fait que les humilier et promouvoir la politique de pure forme. D'autres avancent un argument féministe de mauvaise foi, en disant que les lois sur la parité des sexes empêchent une liste entièrement composée de femmes. Enfin, certains préconisateurs ont déclaré qu'ils craignaient que les partis politiques trouvent toujours un moyen de s'investir réellement dans les femmes en tant qu'actrices politiques. Ils se sont inquiétés du fait que les partis ne désignent des femmes en tête de liste dans les circonscriptions non compétitives que si la parité horizontale est requise.

Depuis 2011, il est essentiellement devenu une nécessité politique pour les partis de prétendre qu'ils soutiennent l'augmentation de la présence des femmes au parlement. Les partisans de la parité horizontale ont cependant trouvé peu de volonté politique réelle au sein des partis pour soutenir ces revendications. Au Parlement, des groupes de femmes multipartites, plutôt que les partis ou les blocs eux-mêmes, ont mené la charge sur la parité des sexes et ont employé des solutions créatives pour rassembler le soutien. En 2016, un grand bloc de femmes parlementaires a menacé de voter contre la loi électorale pour les élections municipales si la parité horizontale n'était pas incluse. Elles ont également utilisé les médias pour obliger leurs collègues masculins à rendre compte de leurs déclarations publiques sur le soutien aux femmes en politique pour leur forcer la main.

Les femmes au Parlement de 2019 disent maintenant qu'elles sont confrontées à une bataille difficile, en partie à cause de la diminution de leur pouvoir de vote par rapport aux années précédentes. Les élections de 2019 ont également connu une forte rotation des titulaires, ce qui a entraîné une perte de connaissances institutionnelles et des antécédents de coopération et de confiance entre les partis, diminuant ainsi les chances que la loi électorale et la loi sur les partis politiques soient modifiées avec succès.

Le Centre Carter recommande au Parlement de modifier la loi électorale pour y inclure la parité verticale et horizontale et la loi sur les partis politiques pour exiger la parité interne dans les structures de direction.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

La participation des femmes à la gouvernance

Se présenter aux élections et être élu ne suffisent pas à garantir la pleine participation des femmes aux affaires publiques du pays. Au contraire, pour se conformer aux normes internationales et régionales, les femmes doivent être pleinement intégrées dans les affaires publiques de l'État.⁴³ Les États doivent prendre les mesures nécessaires pour assurer la participation des femmes à l'élaboration des politiques, non pas à titre symbolique, mais sur un pied d'égalité avec leurs homologues masculins. Sans la contribution concrète des femmes, les politiques ne peuvent être ni complètes ni efficaces.⁴⁴

Lors d'entretiens approfondis, les élues ont indiqué que certains des obstacles à l'inclusion auxquels elles sont confrontées en tant qu'aspirantes et candidates ne disparaissent pas une fois en poste. Les femmes restent sous-représentées dans les postes de direction au Parlement, dans la composition du gouvernement et à l'ISIE. En outre, les processus décisionnels marginalisent les femmes.

Sous-représentation dans le processus décisionnel : Au Parlement, les femmes sont présidentes de 29 % des commissions - un taux légèrement supérieur à leur part de sièges - mais n'occupent que 17 % des vice-présidences. Quarante-sept pour cent des commissions ont des hommes qui occupent à la fois les fonctions de président et de vice-président. Il n'existe qu'un seul comité dirigé uniquement par des femmes. La commission de l'industrie, de l'énergie, des ressources naturelles et de l'environnement est dirigée par Abir Moussi, chef du PLD. La commission des femmes a un président masculin.

Les femmes étaient également sous-représentées dans le gouvernement Fakhfakh, suite aux élections de 2019. Des femmes ont été nommées à la tête de quatre des 30 ministères, soit 13 % seulement. Historiquement, les femmes ont été cantonnées dans des ministères dits " doux " comme le ministère de la Femme, de l'Enfance et des Seniors ou le ministère des Affaires culturelles, qui manquent de financement et de pouvoir. Cependant, en plus des ministères historiquement dirigés par des femmes, Fakhfakh a nommé la première femme ministre de la justice dans l'histoire du pays.

L'ISIE a été créé en 2012 et ses neuf membres sont élus par le Parlement. La loi établissant l'ISIE en 2012 comprenait une clause de parité hommes-femmes, exigeant une candidature égale des deux sexes. La disposition relative à la parité entre les sexes a ensuite été supprimée en 2013. En 2018, le Parlement a adopté une loi régissant la structure des cinq commissions indépendantes établies dans la Constitution.

Cette loi établit des dispositions communes pour les commissions indépendantes, y compris une exigence de parité dans leur composition et entre leurs présidents et vice-présidents. Cependant, comme la loi établissant l'ISIE n'a pas été modifiée depuis l'adoption de la loi régissant les commissions indépendantes, l'ISIE n'est pas légalement tenue de mettre en œuvre des dispositions sur la parité. Actuellement, l'ISIE ne compte qu'une seule femme parmi ses membres. Même si cette dernière était candidate à la vice-présidence, elle n'a pas été élue par les autres membres. Elle est devenue la porte-parole officielle de l'ISIE en février 2019, mais le poste a été supprimé sept mois plus tard sans explication. Bien que cela ne constitue pas une violation de la loi, les critiques soulignent l'hypocrisie du rôle de l'ISIE dans l'application de la parité lors des élections tout en choisissant de ne pas la respecter en interne.

La marginalisation : Les femmes parlementaires et les observateurs de la société civile en politique parlementaire ont signalé que les femmes sont également marginalisées dans les processus décisionnels informels par leurs collègues masculins. Les décisions ou les positions prises lors des réunions des

⁴³ ONU, recommandation générale 23, (b) de la CEDAW, article 7, para. 27; A.U., ACHPR-PW, 13(1); ONU, ICCPR, Articles 3 et 25(b).

⁴⁴ ONU, Recommandation générale 23 (b), para 27 ; U.A., CADHP-PW, articles 9-1(c), 2 et 9(c).



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

commissions sont ensuite inversées ou modifiées par les membres masculins réunis "dans les couloirs, dans les cafés, dans les bars". Les décisions ou les positions prises lors des réunions des commissions sont ensuite inversées ou modifiées par les membres masculins réunis "dans les couloirs, dans les cafés, dans les bars".

Les observateurs de la société civile ont également noté que les femmes se voient attribuer moins de temps de parole par leur bloc politique que leurs homologues masculins lors des auditions parlementaires. Lors d'une session plénière, les présidents des blocs parlementaires (dont aucun n'est une femme) répartissent le temps de parole alloué au bloc entre ses membres et favorisent généralement les députés masculins. Lorsque les femmes prennent la parole, elles sont parfois accueillies avec dérision et hostilité.

"Quand elles parlent, les autres n'aiment pas ça. Vous pouvez voir les réactions sur le visage des autres députés - ils font des grimaces ou se moquent d'elles. Ils n'ont pas besoin de crier ou de hurler pour les faire taire".

Une militante de la société civile

Les femmes continuent de se heurter à des obstacles pour participer pleinement à la gouvernance du pays car elles restent sous-représentées dans les rôles de direction au parlement, dans la composition du gouvernement, dans les rôles de prise de décision au parlement et dans les institutions indépendantes, notamment l'ISIE. Le Centre recommande au Parlement de mettre en œuvre la parité entre les présidents et les vice-présidents des commissions parlementaires, de développer les structures et les opportunités de leadership pour les femmes au sein des institutions en appliquant l'exigence de parité dans la loi de 2018 régissant la structure des cinq commissions indépendantes établies dans la constitution.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

Recommandations

A L'ISIE

1. Mettre en place un programme plus solide d'intégration de la dimension de genre pour les femmes non enregistrées en élaborant des plans adaptés aux niveaux régional et sous-régional en consultation avec les coordinateurs régionaux de l'ISIE, et les OSC tunisiennes et autres pour cibler les femmes non enregistrées.
2. Développer l'enregistrement à domicile, en particulier dans les zones rurales, afin d'atteindre les femmes qui ne travaillent pas en dehors du foyer et celles qui n'emportent pas leur carte d'identité nationale avec elles au quotidien.
3. Coordonner avec le ministère de l'intérieur et les organisations de la société civile pour élaborer une stratégie globale visant à fournir des cartes d'identité nationales aux femmes.
4. Renforcer la capacité de l'ISIE à surveiller et à traiter les violations des campagnes, en particulier la violence électorale contre les femmes.
5. Réévaluer l'emplacement et la densité des bureaux de vote, en particulier dans les régions rurales, afin de faciliter le vote des femmes.
6. Choisir volontairement d'appliquer la disposition relative à la parité des sexes entre le président et le vice-président de l'ISIE prévue dans la loi régissant la structure des organes constitutionnels indépendants jusqu'à ce qu'un amendement à la loi établissant l'ISIE soit adopté au parlement.
7. Intégrer la dimension genre dans toute collecte de données par l'ISIE.

AU PARLEMENT

1. Modifier la loi électorale pour inclure la parité horizontale dans les listes électorales. Faire respecter la parité horizontale par l'invalidation des listes.
2. Modifier la loi sur l'organisation des partis politiques en conditionnant une partie du financement public aux partis afin d'augmenter le nombre de femmes dans les structures internes de gouvernance et l'inclusion d'un plus grand nombre de femmes parmi les candidats.
3. Modifier la loi portant création de l'ISIE pour l'aligner sur la loi régissant les autorités constitutionnelles indépendantes afin de l'obliger à respecter le principe de la parité des sexes, et à respecter la parité entre le président et le vice-président.
4. Modifier le Règlement afin de permettre la création d'un caucus officiel des femmes ainsi que d'autres blocs thématiques.
5. Modifier le règlement intérieur pour exiger une plus grande représentation des femmes aux postes de direction au sein des commissions et entre le président et le vice-président de chaque commission.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

6. Organiser régulièrement des réunions de circonscription, y compris des sessions réservées aux femmes, dans diverses parties du district afin de solliciter activement l'opinion des femmes sur la législation et les initiatives politiques en cours.
7. Institutionnaliser les relations entre les femmes au sein du parlement, du gouvernement et des conseils municipaux afin de créer une filière d'acteurs politiques féminins.

AU GOUVERNEMENT :

1. Procéder à un examen de la mise en œuvre de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et formuler des recommandations sur la manière de l'appliquer pleinement en fournissant les ressources matérielles, humaines, éducatives et d'application nécessaires.

AUX PARTIS POLITIQUES ET AUX CANDIDATS

1. Constituer et maintenir des commissions de femmes du parti aux niveaux local, régional et national qui fonctionnent pendant et entre les élections.
2. Recruter activement des femmes dans les structures du parti à tous les niveaux et veiller à attirer les jeunes femmes.
3. Mener un audit interne des procédures de nomination d'un parti pour identifier les obstacles (non prévus liés au genre, publier les résultats et s'engager à les rectifier pour les élections de 2024.
4. Investir dans le recrutement précoce de candidates pour les aider à se préparer aux élections avant la période préélectorale. Investir dans le renforcement des capacités et la formation.
5. Dans le matériel didactique de la campagne, l'éducation des électeurs doit être axée sur les candidates et les aspects de leur biographie personnelle qui les qualifient.
6. Intégrer les candidates dans les structures des partis pendant les campagnes afin de montrer aux électeurs qu'elles ont le soutien total du parti.

AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

1. Utiliser des approches innovantes et directes de sensibilisation des femmes qui vivent en dehors des centres urbains pour rejoindre les OSC. Utiliser des méthodes de porte-à-porte.
2. Collaborer avec l'ISIE pour accroître l'éducation civique et électorale des femmes rurales bien avant la prochaine série d'élections.

AUX MEDIAS

1. S'engager publiquement à maintenir la parité entre candidats et députés masculins et féminins pendant la saison de campagne et au-delà pour les invités qui apparaissent dans les médias. Fournir une formation au personnel de la radio et de la télévision sur la sensibilité aux questions de genre dans les médias.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

2. Collaborer avec les autorités de l'État et les OSC pour développer et diffuser des campagnes d'éducation et de sensibilisation innovantes ciblant les femmes autour de l'inscription et du vote, mais aussi de la violence contre les femmes et de leur participation politique.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

Annexes

ANNEXE A : Mise en œuvre des groupes de discussion

Calendrier des groupes de discussion

Région	Ville	Date	Groupes cibles
Nord-Ouest	Le Kef	4/1/2020	Non inscrites, >35
			Inscrites, 18-35 groupe mixte électrices / non électrices
		05/01/2020	Non inscrites, 18-35
			Inscrites, >35 groupe mixte électrices / non électrices
Grand Tunis	Tunis	06/01/2020	Inscrites, 18-35 groupe mixte électrices / non électrices
			Non inscrites, >35
		07/01/2020	Non inscrites, 18-35
			Inscrites, >35 groupe mixte électrices / non électrices
Centre - Est	Sousse	08/01/2020	Inscrites, 18-35 groupe mixte électrices / non électrices
			Non inscrites, >35
		09/01/2020	Non inscrites, 18-35
			Inscrites, >35 groupe mixte électrices / non électrices
Sud-Ouest	Gafsa	18/01/2020	Inscrites, 18-35 groupe mixte électrices / non électrices
			Non inscrites, >35
		19/01/2020	Inscrites, >35 groupe mixte électrices / non électrices
			Non inscrites, 18-35
Sud-Est	Medenine	20/01/2020	Inscrites, 18-35 groupe mixte électrices / non électrices
		21/01/2020	Non inscrites, >35
			Non inscrites, 18-35
		22/01/2020	Inscrites, >35 groupe mixte électrices / non électrices



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

Données statistiques du groupe de discussion

Nbre total des groupes de discussion

Ville	Nbre de GD	Femmes (18-35)	Femmes (>35)	Total des participantes
Le Kef	4	24	22	46
Tunis	4	22	22	44
Sousse	4	23	22	45
Gafsa	4	22	20	42
Medenine	4	22	22	44
Total	20	113	108	221

Femmes non inscrites

Ville	Nbre de GD	Femmes (18-35)	Femmes (>35)	Total des participantes
Le Kef	2	12	12	24
Tunis	2	12	12	24
Sousse	2	13	12	25
Gafsa	2	12	10	22
Médenine	2	12	12	24
Total	10	61	58	119



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

Femmes inscrites

Ville	Nbre de GD	Femmes (18-35)	Femmes (>35)	Total des participantes
Le Kef	2	12	10	22
Tunis	2	10	10	20
Sousse	2	10	10	20
Gafsa	2	10	10	20
Medenine	2	10	10	20
Total	10	52	50	102



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

Cartographie des Groupes de Discussion





ANNEXE B: Guide de Modération (questions modèles)

QUESTIONS IMPORTANTES ET RELATIONS AVEC LES ÉLITES

1. Quelles sont les questions les plus importantes pour vous ? Au sein de votre communauté ? En Tunisie? Pour les femmes?
 - a. Est-ce que les politiciens en parlent ?
 - b. Les politiciens ou les partis se préoccupent-ils également de ces questions ?
2. Que faut-il faire pour améliorer la situation actuelle ?
3. En qui avez-vous confiance pour contribuer à améliorer les choses ?
4. Quelles sont les élections les plus importantes en général : présidentielles ou législatives ? Pourquoi? En 2019?
5. Quelles sont vos attentes à l'égard du Parlement ? Du Gouvernement? Du Président?

INSCRIPTION (NON INSCRITES)

1. Pourquoi n'êtes-vous pas inscrite ?
2. Est-ce que l'inscription est importante ? Pourquoi / Pourquoi pas?
3. Comment vous inscrivez-vous pour voter si vous le souhaitez ? Si vous ne le savez pas, comment pourriez-vous le savoir ?
4. Levez la main si vous avez une carte d'identité nationale.
 - a. Où la gardez-vous ? Si vous n'en avez pas, pourquoi ? Comment en obtiendriez-vous une nouvelle ?
5. Connaissez-vous quelqu'un qui s'est inscrit pour voter et/ou qui a voté ?
 - a. Avez-vous discuté de l'inscription et/ou du vote avec eux ? De quoi avez-vous discuté ?
6. Qu'est-ce qui vous convaincrat de vous inscrire ? Pour voter?
7. Souhaitez-vous avoir pu voter aux élections de 2019 ? Pourquoi / Pourquoi pas?

INSCRIPTION (INSCRITES)

1. Pourquoi avez-vous décidé de vous inscrire ? Quand et comment vous êtes-vous inscrite ?
2. Avez-vous eu des problèmes pour vous inscrire ? Quels étaient ces problèmes ?
 - a. Quelle a été la partie la plus difficile/la plus compliquée de l'inscription ?
 - b. Comment l'inscription pourrait-elle être plus facile ?
3. Comment avez-vous appris comment vous inscrire et quelles sont les dates d'ouverture des inscriptions ? Comment avez-vous su où aller et quoi emporter avec vous ?

LA CAMPAGNE

1. Comment avez-vous d'abord pris connaissance des candidats ?
 - a. Quelles ont été vos interactions avec les partis/coalitions/candidats ?
2. Quelles questions avez-vous posées aux candidats ou aux militants qui sont venus chez vous ? Dans quelle mesure leurs réponses ont-elles été satisfaisantes ? Dans quel sens ?
 - a. Que souhaitez-vous avoir demandé ?
3. Que peut faire un candidat pour vous persuader de voter pour lui ?

POINTS DE VUE SUR LES CANDIDATURES FEMINININES

1. Que pensez-vous des femmes qui se présentent au parlement ou à la présidence ?



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

2. Comment les candidats masculins et féminins sont-ils traités dans les médias ? De la même manière ? Différemment ? Si différemment, comment ?
3. Avez-vous déjà vu quelqu'un intimider ou harceler des candidates en public ou sur les médias sociaux ?
4. Quelles sont, selon vous, les difficultés rencontrées par les candidates ? Quelles sont les choses qui sont plus difficiles pour les candidates que pour les candidats et vice versa ? Plus faciles ?
5. Comment la Tunisie peut-elle accroître la participation politique des femmes ?
6. Faites-vous plus confiance aux candidats ou aux candidates pour vous représenter au Parlement ou leur faites-vous la même confiance ? Pourquoi / Pourquoi pas ?

LE VOTE (INSCRITES)

1. Levez la main si vous avez voté lors des élections législatives ou présidentielles en 2019 :
 - a. Pourquoi / Pourquoi pas ?
 - b. Est-il important de voter ?
2. Comment avez-vous découvert comment et où voter ?
3. Y a-t-il quelque chose qui a rendu le vote difficile ou déroutant ?
 - a. Avez-vous eu des questions pendant que vous votiez ? Quels étaient ces questions ?
4. Quel est l'aspect le plus difficile du vote ? Quel en est le plus facile ? Comment le vote pourrait-il être plus facile ?
5. Comment avez-vous fait votre choix ? Qu'est-ce qui vous a persuadé ?
6. Avez-vous déjà été témoin/entendu parler d'incidents d'intimidation, de menaces, de violence et/ou de harcèlement à l'encontre des femmes pour limiter leur participation politique ? Ces événements ont-ils influencé votre engagement politique ?



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

THE
CARTER CENTER



One Copenhill 453
Freedom Parkway
Atlanta, GA 30307
(404) 420-5100

www.cartercenter.org